



Dix-septième séance du cinquième mandat, mercredi 6 septembre 2023 à 18h00

Salle U159, Uni Dufour, 1^{er} étage

Procès-verbal approuvé

Présents

Thierry Mathieu (président)
Kinda Amoune
Clara Berrada
Betrancourt Mireille
Mathilde Bourrier
Sophie Brandon
Ecaterina Bulea Bronckart
Bernard Cerutti
Loraine Chappuis
Pierre Cosson
Delphine Courvoisier
Fanny Cuman
François Dermange
Andreas Dettwiler
Valérie Dullion
Alexandre Flückiger
Doris Forster
Corine Frischknecht
Alessio Giarrizzo
Luka Gigli
Stéphanie Girardclos
Marine Girardin
Paul Guichard
Elori Harriet
Dominique Jaillard
Christophe Loris
Robin Lüchinger
Elisabetta Marchesini
Martin Guillermo
Sophie Michelet
Sébastien Muller
Marcelo Olarreaga
Mary O'Sullivan
Noémi Ott
Didier Péclard
Romain Pauménil
Aurélien Roux
Yoanna Sanchez
Aliona Siniukovich
Vasiliki Tsaita-Tsilimeni

Rectorat

Yves Flückiger, recteur
Céline Carrère, vice-rectrice
Brigitte Galliot, vice-rectrice
Micheline Louis-Courvoisier, vice-rectrice
Didier Raboud, secrétaire général

Excusé-e-s

Stéphane Berthet, vice-recteur

Iaroslav Gaponenko
Lucía Ruiz Rosendo
Jean-Marc Triscone, vice-recteur
Jean-Pierre Wolf
Absent-e
Guillermo Martin
Lucien Schwed

Secrétaire

Sophie Desjacques Carnegie

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président accueille les nouvelles étudiantes et étudiants élus en mai dernier et qui siègent pour la première fois. Il accueille également de nouveaux membres en remplacement de membres démissionnaires. Un tour de table de présentation est organisé.

Il indique que la séance plénière sera brève et suivie d'une séance à huis clos dédiée au processus de désignation de la rectrice ou du recteur.

1.1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

M. Cosson relève, comme il l'a déjà fait par le passé, que les ordres du jour sont trop chargés, la séance trop longue et qu'il devra s'absenter avant la fin.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2023

Le procès-verbal est approuvé.

2. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT

Mme Frischknecht, vice-présidente, s'adresse au plénum en demandant qui se porte candidat-e.

M. Mathieu, président sortant, postule à un second mandat. Il est le seul candidat.

Trois scrutateurs sont nommés et les bulletins de vote sont distribués et récoltés.

M. Mathieu est élu président à l'unanimité moins 5 abstentions.

Applaudissements.

3. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Sont désignés par leurs corps respectifs :

Mme Clara Berrada, pour les étudiant-es ;

M. Aurélien Roux, pour les professeur-es ;

M. Alessio Giarrizzo, pour les collaborateur-trices de l'enseignement et de la recherche (CCER) ;

Mme Corine Frischknecht, pour le personnel administratif et technique (PAT).

Applaudissements.

4. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT

M. Roux propose sa candidature, il n'y a pas d'autres candidatures au sein du Bureau.

M. Roux est désigné vice-président

Applaudissements.

5. COMMUNICATIONS DU RECTORAT ET RÉPONSES AUX QUESTIONS

Le Recteur mentionne le bon score de l'UNIGE dans le classement de Shangai, et remercie les collaboratrices et collaborateurs, chercheurs et les chercheuses qui ont contribué à ce bon résultat. Il se réjouit d'inscrire l'UNIGE dans les 50 meilleures universités, même s'il pondère cette nouvelle en indiquant que les ranking ne représentent pas un objectif en soi. Dans tous les cas, ce résultat sera un atout supplémentaire dans les négociations en cours avec l'État dans le cadre de l'enveloppe budgétaire de la COB5.

Le Président mentionne que le rectorat a donné réponse aux deux questions posées par des membres de l'Assemblée.

Il s'agit d'une part, de la question suivante :

Question au rectorat de Julia Barbe, Elif Ceylan, Aline Chapuis, Anouchka Hofmann, Tania San José, du corps étudiant et Sophie Brandon, Alessio Giarrizzo, Marine Girardin, Stéphanie Girardclos, Elorri Harriet du corps collaborateurs et collaboratrices de l'enseignement et de la recherche.

Point sur la situation : Motion « Espaces au sein de l'Université »

QUESTION

Cette question au Rectorat vise à faire le point sur la situation actuelle concernant la motion intitulée « **Espaces au sein de l'Université** » adoptée le 23 mai 2018 par l'Assemblée de l'Université. Cette motion, proposée par huit représentant.e-s du corps étudiant et soutenue par près de quarante associations estudiantines, abordait la question des espaces au sein de l'Université de Genève.

Contexte

La motion adoptée en 2018 contenait plusieurs demandes spécifiques relatives aux espaces au sein de l'Université. Parmi ces demandes, nous retrouvons :

- L'augmentation du nombre d'espaces de repos et d'échange pour les étudiants tout comme pour tous les autres corps de l'Université ;
- La fin des pratiques de cession à titre onéreux des espaces de l'Université tels que les cafétérias ;
- La recherche d'un lieu où pourra être mis en place un bar étudiant et une salle polyvalente exploitable pour les événements étudiants, le tout sous la gestion des associations organisée de manière collective ;
- L'appel aux compétences des personnes composant le Master en développement territorial en vue de la planification spatiale et le Master en Sciences de l'Environnement proposés par l'Université (par exemple en utilisant le cas de l'Université de Genève en tant qu'exercice dans le cadre de cours, dans le cadre d'une summer school, d'un sujet de mémoire ou d'une clinique pratique) ;
- La mise à libre disposition des salles de séminaire lorsqu'aucun cours n'y est donné ;
- L'attribution d'espaces pour des projets associatifs, notamment des bureaux pour les associations n'en ayant pas ou des espaces de stockage dans les sous-sols des bâtiments ;
- L'élargissement des horaires des bibliothèques de manière qu'elles soient accessibles de nuit ;
- L'attribution de l'espace situé sous la cafétéria côté tram à Uni Mail à des projets associatifs ou des espaces de repos ;
- La prise en compte des besoins étudiants dans le renouvellement des contrats des cafétérias universitaires ;
- L'ouverture des espaces de restauration aux personnes n'étant pas client.e-s des sociétés exploitant ces espaces, qu'elles consomment un repas préparé chez elles ou acheté à l'extérieur de l'Université ;
- L'installation d'un nombre suffisant de microondes dans tous les bâtiments de l'Université ;
- L'installation de canapés dans tous les bâtiments de l'Université.

La question des espaces revient sur le devant de l'actualité. Les espaces sont au cœur des objectifs de l'Université, comme le souligne son plan stratégique. Les valeurs de l'horizon 2025 mettent l'accent sur la garantie d'un environnement propice à l'apprentissage et à la réflexion critique. Les objectifs du plan stratégique liés aux espaces comprennent l'amélioration de l'expérience étudiante (objectif n°6) et l'assurance d'infrastructures et de conditions de travail attractives pour des personnes du monde entier (objectif n°8).

Situation actuelle

Bien que des efforts aient été déployés pour faciliter l'accès aux cafétérias avec des repas à 5 francs, plusieurs problèmes persistent et montrent que les questions relatives aux espaces de l'université perdurent dans le temps et n'ont pas été réglées au cours des cinq dernières années, ce alors que le nombre d'étudiant.e-s ne cesse d'augmenter. À ce jour, les principaux problèmes identifiés sont les suivants :

- **Bâtiment UniBastion** : Des problèmes d'espaces sont toujours présents dans ce bâtiment, nécessitant une attention particulière pour les résoudre.

- **Salles pour les associations** : La disponibilité de salles dédiées aux associations reste insuffisante, limitant ainsi leurs activités et leur impact.
- **Salle(s) polyvalente(s)** : La recherche d'un lieu adéquat pour l'implantation d'une salle polyvalente destinée aux événements étudiants n'a pas encore abouti.
- **Lieux de repos** : Le manque d'espaces de repos adéquats pour les étudiants-e-s constitue toujours une préoccupation majeure.
- **Horaires de la bibliothèque** : Les horaires d'ouverture de la bibliothèque ne sont pas suffisamment étendus pour répondre aux besoins des étudiant-e-s, notamment le weekend et en soirée.
- **Horaires et accès aux cafétérias** : Les horaires et l'accès aux cafétérias universitaires nécessitent une réévaluation pour mieux servir les étudiant-e-s et le reste de la communauté universitaire.
- **Micro-ondes** : L'installation d'un nombre suffisant de micro-ondes dans tous les bâtiments de l'Université est toujours en attente.
- **Projet de reprise de la Comédie** : Le projet de reprise des bâtiments de la Comédie avec une participation estudiantine proposait des solutions à plusieurs des problématiques évoquées ci-dessus, mais il n'a malheureusement pas abouti pour l'Université. Quelle alternative est proposée par le Rectorat ?

Question au Rectorat

La motion « Espaces au sein de l'Université », adoptée en 2018, a attiré l'attention sur la question cruciale des espaces au sein de notre institution universitaire. Malgré les efforts consentis, plusieurs problèmes identifiés persistent, entravant ainsi l'amélioration de l'expérience étudiante et la réalisation des objectifs stratégiques de l'Université.

Dans le contexte de la fin du mandat de l'actuel Rectorat et de la persistance des problèmes liés aux espaces de l'Université, nous sollicitons un bilan sur les actions entreprises de 2018 à 2023.

Nous aimerions aussi avoir la liste des chantiers en cours et des projets du Rectorat actuel destinés à être transmis à la prochaine équipe rectorale.

REPONSE

En préambule il est important de noter que les projets d'aménagement, de transformation ou de mise à disposition de locaux sont des projets nécessitant souvent la coordination entre différentes entités externes et internes et sont soumis à de nombreuses contraintes réglementaires, en conséquence les délais de réalisation s'en ressentent. L'implantation de mobilier dans les coursives d'Uni Mail, par exemple, nécessite la prise en compte de questions de sécurité du bâtiment (respect des voies d'évacuation) ou d'incendie (expertise sur les matériaux du mobilier). Autre exemple, le projet de reprise de la Comédie a mobilisé un nombre important d'acteur-trices avec des objectifs, des temporalités et des ressources variées, parfois divergentes, ce qui explique en partie son abandon. Enfin, le projet de Centre des Sciences Mathématiques et Physiques, démarré il y a plus de 10 ans, ne verra pas le jour avant 2030.

Points soulevés dans la question de l'Assemblée et réponses du Rectorat :

- **Bâtiment Uni Bastion** : Des problèmes d'espaces sont toujours présents dans ce bâtiment, nécessitant une attention particulière pour les résoudre.

La rénovation du bâtiment par l'État est une excellente nouvelle, attendue depuis plus de 20 ans et pour laquelle les demandes du Rectorat ont été appuyées par des revendications étudiantes relayées par la presse. Sa transformation et la non-disponibilité temporaire de certains espaces ont fait l'objet de différentes communications avec l'ensemble de la communauté ainsi qu'avec les entités directement concernées. Un nombre d'espaces de remplacement, notamment des salles de cours, ont été loués pour plus d'1 MCHF par an. Des améliorations ont été apportées récemment dans ces espaces (tablettes, multiprises, ...). Dans l'attente de la fin des travaux du bâtiment central, Uni Dufour, située à deux pas, accueille les étudiant-es dans un cadre transformé cet été avec de nombreux espaces de travail, de cafétéria et de sociabilisation. De même, les courettes du bâtiment des Philosophes ont également été équipées avec mobilier et micro-ondes.

- **Salles pour les associations** : La disponibilité de salles dédiées aux associations reste insuffisante, limitant ainsi leurs activités et leur impact.

Dans le cadre du déménagement à Uni Dufour de l'ensemble des services aux étudiant-es, un espace au rez d'Uni Mail précédemment occupé par la Mobilité internationale s'est libéré. Cet espace, l'ancien appartement du concierge, sera aménagé dès la rentrée de septembre 2023 pour

accueillir des activités associatives étudiantes. Le programme, l'aménagement et les modalités d'usages sont définis conjointement avec les associations concernées.

Des espaces sont prévus également dans le nouveau bâtiment Quai Vernets pour les facultés qui y déménageront en 2027 et ont été discutés avec les associations concernées.

A plus long terme, le « Student Center » qui figure dans les priorités de la stratégie immobilière de l'UNIGE devra compléter les besoins de lieux dédiés à la vie associative.

- **Salle(s) polyvalente(s)** : La recherche d'un lieu adéquat pour l'implantation d'une salle polyvalente destinée aux événements étudiants n'a pas encore abouti.

L'UNIGE a investi beaucoup d'énergie dans le projet de reprise de l'ancienne Comédie.

Malheureusement, les incertitudes et les blocages trop importants sur ce projet n'ont pas permis d'aboutir à une réalisation concrète.

Les besoins identifiés restant d'actualité pourront être repris ponctuellement dans différents bâtiments dans l'attente de la construction du Student Center.

- **Lieux de repos** : Le manque d'espaces de repos adéquats pour les étudiant·e·s constitue toujours une préoccupation majeure.

Une salle de repos sera mise à disposition dans les locaux de « l'appartement du concierge » d'Uni Mail dès la rentrée 2023. L'espace central entre Sciences II et Sciences III, « Scicentral Park », inauguré récemment, est un espace de détente de qualité disponible aux étudiant·e·s.

Dans les nouveaux projets de mise en place de mobilier, par exemple à Uni Dufour, le choix se porte sur des éléments et des espaces permettant à la fois le travail individuel ou en groupe, la sociabilisation et la détente.

- **Horaires de la bibliothèque** : Les horaires d'ouverture de la bibliothèque ne sont pas suffisamment entendus pour répondre aux besoins des étudiant·e·s, notamment le week-end et en soirée.

L'horaire actuel des bibliothèques est harmonisé sur les 4 sites principaux, soit : 8h-22h en semaine, 9h-18h WE et jours fériés. L'analyse de l'occupation actuelle ne fait pas apparaître une forte demande d'extension des horaires. Il est cependant nécessaire d'améliorer la disponibilité de places de travail dans et en dehors des bibliothèques. Pour cela un certain nombre de choses ont déjà été faites.

- o Aménagements : Arve (Sciences) création d'une zone de détente de 46 m²,

- o CMU création de 100 places en 2017 puis 40 supplémentaires sur la période 2018-2020 ainsi que 20 places « détente ».

- o La nouvelle bibliothèque des Bastions comprend 375 places, 300 places sont toujours disponibles à Battelle.

- o Le nouvel espace de la FULE dans l'immeuble construit devant le CMU offrira de nouveaux espaces de travail à partir de septembre (50 places de travail, une salle de conférence pour 16 personnes au rez de chaussée et à l'étage, une dizaine de salle de travail de 2, 4, 6 et 8 places).

Dans les futurs projets de la stratégie immobilière (Quai Vernets, Student Center, Centre des Sciences Physiques et Mathématiques, centre de médiation 51Peg, Nations) des espaces de travail/ou des bibliothèques sont systématiquement prévus.

- **Horaires et accès aux cafeterias** : Les horaires et l'accès aux cafeterias universitaires nécessitent une réévaluation pour mieux servir les étudiant·e·s et le reste de la communauté universitaire.

Les nouveaux contrats d'exploitation de Mail et Dufour permettent d'ores et déjà un accès plus large à ces cafeterias et plus de souplesse (repas amenés du domicile, travail en groupe). Un groupe de travail accompagnant le respect du cahier de charge et l'adéquation de l'offre a été mis en place pour continuer le dialogue avec l'exploitant sur la durée du contrat.

- **Micro-ondes** : L'installation d'un nombre suffisant de micro-ondes dans tous les bâtiments de l'Université est toujours en attente.

De nouvelles installations ont été effectuées, notamment à Uni Mail, Uni Dufour et Uni-Philosophes. Un bilan est fait en continu afin d'améliorer encore cette situation si besoin.

- **Projet de reprise de la Comédie** : Le projet de reprise des bâtiments de la Comédie avec une participation estudiantine proposait des solutions à plusieurs des problématiques évoquées ci-dessus, mais il n'a malheureusement pas abouti pour l'Université.

Quelle alternative est proposée par le Rectorat ?

Comme indiqué plus haut, ce projet n'est plus d'actualité. Le projet de Student Center devra reprendre le cahier des charges actualisé à l'aune des nouveaux besoins. Dans l'intervalle différents petits projets permettront de couvrir partiellement les besoins.

• **Dans le contexte de la fin du mandat de l'actuel Rectorat et de la persistance des problèmes liés aux espaces de l'Université, nous sollicitons un bilan sur les actions entreprises de 2018 à 2023. Nous aimerions aussi avoir la liste des chantiers en cours et des projets du Rectorat actuel destinés à être transmis à la prochaine équipe rectorale.**

PROJETS REALISES 2018-2023

- Aménagement de la Bibliothèque Sciences
- Aménagement de la Cafétérias Sciences II
- Création du Jardin des Sciences « scientral park »
- Rénovation de l'aile Jura des Bastions (bibliothèque et bureaux)
- Rénovation du bâtiment des Philosophes
- Rénovation de l'Ancienne Ecole de Médecine
- Rénovation de la Villa Battelle
- Création de salles de cours à Pinchat
- Achat du bâtiment -7-9 rue du Conseil Général
- Signature d'une promesse de vente 68 bd Carl Vogt, aménagement et installation dans les étages 4-7

- Aménagement de laboratoires pour les nouveaux-elles professeur-es

- Nouveaux contrats cafétérias

PROJETS EN COURS (finis sur année universitaire 23-24)

- Aménagement d'Uni Dufour et regroupement des services aux étudiant-es
- Nouveaux espaces étudiants au CMU (bâtiment FULE)
- Aménagement de « l'appartement du concierge » à Uni Mail (salle de repos et espace associatif)
- Nouveau mobilier à Uni Mail

PROJETS EN COURS AU DELA DE 2024

Le Rectorat travaille activement au financement et à l'intégration par les services de la Ville et de l'Etat de son plan de développement du campus qui a été présenté à l'Assemblée l'année dernière. Celui-ci comporte notamment les projets suivants :

- Rénovation de Bastion Central
- Rénovation d'Uni Dufour, de Mirabeau
- Rénovation de l'Ecole de Physique
- Rénovation de Battelle
- Rénovation de Sciences II et du CMU 1-4
- Création du Centre des Sciences Physiques et Mathématiques
- Création d'un nouveau bâtiment à Quai Vernet
- Création d'un Student Center
- Création d'un centre de médiation scientifique 51Peg
- Création ou aménagement d'un bâtiment aux Nations
- Création d'un parc le long de l'Arve
- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Amélioration de la mobilité intersites
- Amélioration de la signalétique
- Réaménagement d'espaces existants

Le Président demande aux signataires de la question, si la réponse suscite des questions. Il relève que les étudiant-es signataires ne sont plus membres de l'Assemblée.

Sans question, il passe à la seconde réponse du rectorat à la question « **Plan de réforme du statut du doctorat (Plan 4Doc) et stabilisation des CCER dits « senior » : état des lieux relative au plan 4Doc** ».

Les signataires de la question souhaitent reprendre le sujet lors de la séance du 20 octobre, le point nécessitant une discussion plus approfondie.

Le Président en prend bonne note.

Arrivé au terme de la séance plénière, **le Président** prend congé du rectorat qu'il remercie de sa participation et ouvre la seconde partie de la séance, qui s'est déroulée à huis clos.

La séance est levée à 18h30.

Thierry Mathieu
Président

Sophie Desjacques Carnegie
Secrétaire